

Justificatif généré le 30/10/2023

Support de parution :



Date de parution : 30/10/2023
Département : (94) Val-de-Marne
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/704060
N° d'annonce : 704060

GROUPEMENT DE FABRICATION PHARMACEUTIQUE (GFP)

Société par actions simplifiée au capital de 251.205 €

Siège social : 82 Avenue Raspail 94250 GENTILLY

383 960 598 R.C.S. Créteil

Suivant déclaration en date du 27 octobre 2023, l'associé unique, la société : SANOFI, société anonyme, 46 avenue de la Grande Armée 75017 PARIS, 395 030 844 R.C.S. Paris a décidé de dissoudre la société GROUPEMENT DE FABRICATION PHARMACEUTIQUE (GFP) en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et aux conditions fixées par ce texte.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société GROUPEMENT DE FABRICATION PHARMACEUTIQUE (GFP) à la société SANOFI.

Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, auprès du tribunal compétent.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S de Créteil.

L'Associé Unique

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : #a3TNOEVH

<https://digitalisation.actulegales.fr/#a3TNOEVH>

